BULLETIN SEMESTRIEL N°18
Juin 2006

L'A.I.F.I.C. est affiliée au BUCODES
Bureau de coordination des devenus sourds
Et à la F.F.I.C.
Fédération Française des Implantés Cochléaires

A.I.F.I.C.
Association Ile de France¨
Des Implantés Cochléaires
11, rue du poirier de Paris
77280 OTHIS
Fax : 0160.03.48.13 ou 01.45.88.39.42

Les permanences :

A l'hôpital Avicenne : 125 route de Stalingrad, 9300 Bobigny
(bat. Pré-fabriqué en face des Urgences) :
le 1er mardi de chaque mois, (sauf mois d'août) **entre 11 h et 14 h**

A l'Institut Francilien d'Implantation Cochléaire (I.F.I.C)
14 Bd Montmartre 75009 Paris :
Les **jeudi** ; 21 juillet, 21 septembre ,19 octobre, 23 novembre, 14 décembre
de 13 h à 16 h

Le mot de la Présidente

Chers Amis,

Dans cette période troublée où chacun essaie de trouver sa place, les personnes souffrant d'un handicap ont encore plus de mal à se faire « entendre ».
Il ne faut pas baisser les bras. Il faut continuer à lutter ensemble afin que notre vie quotidienne s'améliore.
Nous le savons bien l'union fait la force ! Grâce à la création de l'I.F.I.C. à Paris, les différentes associations d'Ile de France se rejoignent pour essayer de mettre en œuvre des améliorations pour les personnes implantées cochléaires.
Votre association en continuant de s'agrandir tente de vous apporter des réponses à vos questions

Je vous souhaite à tous et à toutes un très bel été

A bientôt

Françoise Lantuejoul

Date à retenir dès à présent
Samedi 7 Octobre : Notre AG

Sommaire

I RAPPORT
Moral

II DES SPECIALISTES à notre écoute

Interview du Docteur Y ORMEZANO

III JOURNEE NATIONALE DE L'AUDITION

IV NOS DROITS (loi du 12 février 2005)

V UNE PERMANENCE A L' I.F.I.C.

VI ASSURANCES

VII LOISIRS

VIII COURRIERS DES LECTEURS

RAPPORT MORAL

L'année 2005 fut une année riche de nouveautés pour l'AIFIC.
La Journée Nationale de l'Audition du 10 Mars 2005 a été réalisée avec le soutien et la présence de Monsieur le Professeur Frachet. Le personnel de l'hôpital Avicenne est venu très nombreux
L'I.F.I.C, Institut Francilien d'Implantation Cochléaire, a ouvert ses portes en juin 2005 et nous pouvions dès septembre 2005 vous recevoir dans ses locaux à Paris

Notre bureau s'est agrandi et nous sommes désormais 8 personnes à travailler bénévolement pour l'A.I.F.I.C.

Notre assemblée générale du 7 Octobre 2005 fut l'occasion de recevoir madame le Docteur Poncet ainsi que Geneviève Monguillot, Directrice de l'I.F.I.C.. Etaient présents également monsieur Maixant des assurances A.G.F. et pour la première fois monsieur Dutoit des assurances Matmut.

Les représentants des marques d'implants ont répondu à nos questions.

Nous sommes intervenus auprès des élèves-infirmiers via l'école des infirmiers de Bobigny pour leur expliquer comment parler à un patient malentendant.

Nous avons réalisé une nouvelle plaquette.

Enfin en juin, nous nous sommes retrouvés au parc floral de Vincennes pour déjeuner. Nous avons eu la chance d'avoir un temps superbe. Nous avons fêté les 10 ans de l'A.I.F.I.C. en décembre à Paris, avec la prestation très applaudie d'un magicien sourd.

FL

II Interview du Dr Yves ORMEZZANO Médecin Phoniatre de l'équipe implant de l'hôpital Avicenne

Nous poursuivons la découverte de l'Equipe Implant par cette interview du Dr. Y Ormezzano, qui a ajouté une note d'humour avec le questionnaire de Proust

- *J.L* : Qui êtes-vous ? ....

- *YO* : Pour les implants cochléaires à l'Hôpital Avicenne et à l'IFIC

Mais également à mon cabinet où je m'occupe aussi d'ORL générale et surtout de phoniatrie dans le versant consacré à la voix et plus particulièrement à la voix chantée.

Enfin, je consulte aussi à la Fondation Rothschild en consultation d'ORL.

- *J.L* : Où enseignez-vous ?....

- *YO* : A la Faculté de Paris XIII dans le cadre du Diplôme Inter Universitaire de Phoniatrie. Il m'arrive aussi de donner des cours ici ou là, sur la voix ou sur l'implant cochléaire. Participer à des congrès est aussi une fonction de partage de son savoir qui est indispensable.
- *J.L* : Vous travaillez à l'équipe Implant d'Avicenne, depuis quand ?
- *YO* : J'ai commencé avec les implants au tout début puisque j'ai branché le premier patient opéré par Bruno FRACHET dans les années… (il y a presque 15 ans !). Je me souviens, c'était un Nucleus. La patiente le porte toujours et nous la revoyons toujours avec bonheur. La formation a consisté à lire la documentation du constructeur et à réfléchir un peu en fonction d'une expérience médicale de réalisation de tests de l'audition. Enfin, j'ai eu la chance de posséder une solide formation informatique acquise lors de mon adolescence puisque je traînais au Palais de la Découverte sur les ordinateurs à l'époque où les PC n'existaient même pas ! Et puis, il faut bien l'avouer nous avons, au début, tous (je veux dire les " anciens ") un peu appris sur le tas grâce aux patients. Nous allions à pas plus mesurés que maintenant parce qu'on découvrait tout cela, aux cotés des constructeurs d'ailleurs.
- *J.L* : Vous avez écrit un livre sur la Voix ! en quoi cela peut nous concerner, nous aussi , les implantés cochléaires ?
- *YO* : Quand Odile Jacob vous demande d'écrire un livre sur un sujet qui vous passionne et dont vous aimez parler, ça ne se refuse pas ! La communication humaine est sonore ! Les sourds savent très bien combien la parole est importante et la frustration que cela représente de ne pas entendre la voix de quelqu'un. A contrario, il est frappant de constater, quand on règle un implant, combien la voix de la personne sourde redevient meilleure quand on approche d'un réglage correct : plus mélodieuse, souvent mieux placée, mieux contrôlée en terme d'intensité. Chez l'un d'entre eux, c'est même accent régional perdu depuis longtemps qui a réapparu !

III JOURNEE NATIONALE DE L'AUDITION

La Journée Nationale de l'Audition a eu lieu le jeudi 9 Mars 2006 à l'Hôpital Avicenne à Bobigny. Cette journée, importante entre toutes, pour nous les malentendants et sourds profonds, revêtait cette année un caractère festif particulier puisque :

- en premier lieu : le Professeur FRACHET et toute l'équipe du Service Implant Cochléaire avaient souhaité célébrer avec faste, 20 Ans de travail intense, auprès des patients ayant perdu l'audition et qui ont eu la chance de pouvoir bénéficier de la mise en place de cette technique, leur permettant ainsi de « renaître à la vie »

- en second lieu : l'inauguration des nouveaux locaux, dans un bâtiment tout beau, tout neuf mis à la disposition des services O R L mais aussi, Ophtalmologie et Stomatologie de l'Hôpital Avicenne

Cette journée s'est déroulée en deux parties.

Le matin dès 9 H 30, à l'entrée du bâtiment, bien installées à un bureau Maryline et Fatima assurant l'accueil des participants, après nous avoir remis des badges à nos noms respectifs, nous dirigeaient vers la salle du « Staff » située au premier étage du service O R L mise à notre disposition par la Direction de l'Hôpital.

Le stand A.I.F.I.C. était tenu, à tour de rôle par les membres de son bureau.
Nous étions entourés par les stands de:
- Alhestia (montre d'assistance à domicile)
- France Presbyacousie,
- Accès Culture (Stéphanie Xeuxet)
- Le BUCODES était représenté par Hélène Bergmann

Au cours de cette matinée « de travail » le Professeur Frachet ainsi que son équipe au grand complet, mais à tour de rôle (la vie du service ne pouvant être interrompue, même pour un si grand jour !) nous racontait son engagement et son combat pour que vive et progresse la technique de l'implant, depuis vingt ans ; n'hésitant pas à nous présenter lui-même, les membres de son service : Le Professeur Michel Ouayoun, en particulier mais également le personnel soignant, autour d'un café ou un thé et d'appétissantes viennoiseries, remplacées vers 13 heures par un succulent buffet froid, autour duquel régnait une chaleureuse ambiance.

La seconde partie de cette journée a débuté vers 14 H avec la visite guidée des invités, assurée par les responsables du service, des nouveaux locaux du service O R L.
Au rez-de-chaussée se trouvent l'accueil, les postes de consultations, Les salles où sont pratiqués les bilans pré-implant
Les box où sont réalisés les réglages après la pose de l'implant, les cabinets des orthophonistes, le secrétariat des implants, le cabinet de la psychologue, Le box « Potentiels Evoqués Auditifs »

Au premier étage se trouvent le cabinet du Professeur Frachet
. Son secrétariat personnel
. La salle de soins du personnel soignant
ainsi que les chambres « 4 étoiles » réservées aux patients hospitalisés

Aux alentours de 15 h 30 nous nous sommes tous rendus vers la salle des fêtes de l'ancien bâtiment où nous avons pu suivre et applaudir le spectacle présenté par les anciens élèves du cours Florent et l'association Etincelle.

Il convient de souligner que La salle des fêtes était équipée d'une boucle magnétique. Ainsi nombre d'entre nous, avons pu profiter au mieux des prestations des jeunes et talentueux comédiens.

Puis nous avons écouté avec intérêt l'intervention du Professeur Frachet,. Le Docteur Ormezzano assisté du docteur Poncet-Wallet ont fait tout ce qu'il ont pu pour nous permettent de suivre cette intervention en utilisant un ordinateur pour réaliser une projection de fortune.

Le Professeur a remercié tous les organisateurs de cette magnifique journée : les médecins déjà cités et les orthophonistes, psychologues, les Associations, les constructeurs et le personnel de l'hôpital et j'en oublie certainement !

Sont également intervenues : Geneviève Monguillot pour présenter l'I.F.I.C., Françoise Lantuejoul pour l'A.I.F.I.C., Hélène Bergmann pour le BUCODES, etc.…

Tous les participants ont alors posé pour la photo de famille.

Une équipe de la chaîne de télévision France 5 a filmé le déroulement de cet après –midi de fête et à interviewé quelques implantés. Elle avait auparavant filmé une intervention chirurgicale pratiquée par le Professeur Frachet.

La retransmission de cette émission a eu lieu le Mardi 14 Mars 2006 à 13 H 45. J'espère que nombre d'entre vous, ont pu la suivre.
Cette journée s'est très agréablement terminée autour d'un ultime et somptueux goûter.

Quelle merveilleuse journée ! Epuisante mais si réussie.
Merci à tous pour le travail fourni afin de nous divertir, mais aussi pour nous redonner une certaine joie de vivre en nous restituant une partie de notre audition.

S. G.

Le stand de l'AIFIC à la Journée de la Journée Nationale de L'Audition

"Journal de la Santé" - France 5 -

Mardi 14 Mars : l'implant cochléaire au "Journal de la Santé" - France 5 -

Quelques jours après la J.N.A. j'ai pu suivre l'émission annoncée par les journalistes qui étaient venus nous rencontrer à Avicenne . Très bonne émission mais je regrettais l'absence de sous-titrage : les sourds et les malentendants étant les premiers concernés !

Après la présentation de la technique de l'I.C.,- avec croquis à l'appui - nous étions transportés en salle d'opération où le Professeur Frachet expliquait ses gestes, montrait le porte-électrodes qu'il introduisait dans la cochlée à découvert ...

Ensuite, au cœur de la rencontre festive de l'après-midi, Françoise L., détendue et souriante témoignait des bienfaits et des limites de son implant; Jacqueline L. disait comment elle avait pu retrouver une vie normale ...Puis, les visages ouverts et tout souriants de Jean-François M. et de Gilles G. affirmaient, à leur tour, la joie de la communication retrouvée et du lien social retissé .

Pour finir, une vue de toute l'assemblée regroupée pour la photo -souvenir dans une joyeuse pagaille, clôturait cette très bonne émission .

J.L

IV NOS DROITS

Loi sur l'égalité des droits et des chances, la participation à la citoyenneté des personnes handicapées (J.O du 12 Février 2005).

Cette loi, en chantier depuis 2 ans, a été enfin votée l'année dernière, mais certains décrets d'application sont encore en cours d'élaboration.
Avant tout, il est stipulé que les représentants des personnes handicapées doivent siéger dans toutes les instances nationales ou territoriales qui émettent un avis ou adoptent des décisions concernant les personnes handicapées.
Le handicap auditif qui a toujours été négligé dans les lois précédentes apparaît enfin nettement, quoique timidement évoqué. On peut lire le mot « entendre » ou les phrases : « dispositifs de communication adaptés ».

Voici, en gros, les principales avancées de cette loi.

l-Création des maisons départementales des Personnes Handicapées (MDPH)
Ces structures ont commencé à fonctionner dans certains départements dès Janvier 2006. La Maison départementale des personnes Handicapées doit dispenser des informations pratiques et renseigner sur toutes les démarches à effectuer. Elle doit être l'interlocuteur unique de la personne handicapée pour l'aiguiller et lui exposer l'ensemble des droits et des prestations auxquels elle peut prétendre.
Ainsi la personne handicapée y trouvera :
-un guichet unique.
-des démarches simplifiées.
-un accompagnement pour un projet de vie.
Les associations participeront à la vie de la MDPH.
Une Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, ainsi qu'un dispositif de médiation y seront institués.

II Les ressources des personnes handicapées
De nouvelles disposition s en fonction des besoins.
Tout d'abord la limite d'âge fixée à moins de 60 ans pour prétendre à une indemnité doit disparaître dans un délai de 5 ans. Ensuite les critères de la définition du handicap sont plus précis et englobent des termes se rapportant à l'audition.
-Création d'une garantie de ressources maximale qui assure 63 % du SMIC mensuel net pour les personnes handicapées dans l'incapacité durable de travailler, intégralement cumulable avec une Allocation Adulte Handicapé à taux plein, soit, actuellement, 728 euros au total.-
-Création d'un complément autonomie de 100 euros pour alléger les frais de logement de ceux qui sont au chômage en raison de leur handicap.

III Droit à compensation
La prestation de compensation, destinée à compenser les conséquences du handicap prend la forme d'une aide humaine (on voit poindre ici l'idée à développer de transcription écrite…), technique ou animalière, en fonction du projet de vie de la personne handicapée. Les appareils de correction auditive entrent dans cette catégorie , le montant de l'aide variant selon le niveau de surdité et la classe d'appareils, les frais d'entretien sont également pris en compte. En revanche, le changement

de processeur d'implant n'est pas mentionné . C'est une question qui est encore assez nébuleuse aujourd'hui. On pourrait peut-être obtenir satisfaction en s'appuyant sur les « autres aides techniques », mais c'est à préciser..
En ce qui concerne l'aide humaine, les malentendants ou sourds dont la perte auditive est supérieure à 70 décibels pourront se faire assister par une personne spécialisée à hauteur de 30 heures par mois au maximum. Mais le montant de l'allocation (environ 12 e) est insuffisant pour rémunérer un transcripteur de la parole !

IV Accessibilité
D'ici à 10 ans, les transports en commun et l'ensemble des lieux recevant du public, qu'ils soient publics ou privés, devront être rendus accessibles conformément au principe de « tout pour tous », des dérogations peuvent être obtenues sur les moyens, pas sur les objectifs. Par exemple, compte tenu de l'impossibilité de mise en accessibilité du métro dans ce délai, des moyens de substitution tels que bus ou tramways, devront être fournis.
Dans les juridictions civiles et pénales, les frais des aides techniques sont à la charge de l'Etat. Une traduction simultanée peut être demandée dans toute relation avec les services publics.

V Emploi
La loi affirme le principe de non-discrimination à l'embauche des personnes handicapées et tend à son effectivité au travers de mesures incitatives et de sanctions.
Le durcissement des sanctions financières à l'encontre des entreprises ne respectant pas l'obligation d'emploi des personnes handicapées est tel que le montant de l'amende équivaudra au coût annuel de la rémunération d'une personne au SMIC.

VI Scolarité
La loi répond à l'exigence d'intégration des enfants handicapés en milieu ordinaire, sous la responsabilité de l'Education Nationale et non plus uniquement en secteur médico-social (mais, des passerelles seront créées entre l'école et le médico-social), avec l'appui d'un projet personnalisé, l'enfant sera suivi par une équipe pluridisciplinaire dont les moyens financiers seront pris en charge par l'Etat.

VII-Prévention, recherche et accès aux soins
Les professionnels de santé et notamment les médecins généralistes et les infirmiers doivent être formés et sensibilisé au handicap.
-Création d'un Observatoire National sur la formation, la recherche et l'innovation sur le handicap.
-Mise en place de consultations médicales de prévention spécifiques.

H.B.

Textes accessibles sur le site :www .legifrance.gouv.fr

Exemple d'application de la loi de Février 2005 : décret du 18 Janvier 2006, relatif à l'accès des personnes sourdes et malentendantes aux épreuves de l'examen du permis de conduire de la catégorie B et modifiant le code de la route

Vu la loi du 11 Février pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées /:…./
Vu le code de la route /…/
Vu l'avis du Conseil national des personnes handicapées/…/
Vu l'avis du groupe interministériel permanent de la sécurité routière /…/

Le Premier Ministre décrète :
-« Des sessions spécialisées sont prévues pour les candidats sourds ou malentendants se présentant aux épreuves théoriques et pratiques de l'examen de permis de conduire de la catégorie B. /… / »
-« Lors de ces sessions, les candidats sourds ou malentendants bénéficient du dispositif de communication adapté de leur choix. »
/…../
-Pour permettre la bonne compréhension des traductions par les candidats, dont le nombre maximum est limité à dix, la durée totale de l'épreuve théorique est fixée à une heure trente. »
/…/On notera donc en étudiant ces extraits du décret que les problèmes des malentendants sont bien pris ici en compte et que ceux-ci peuvent prétendre à l'usage de tous moyens de communication adaptés (langue des signes, transcription écrite, LPC…)

HB

COMMUNIQUE

Réunion à l'I.F.I.C. des associations franciliennes, le Mercredi 26 Avril.

Les représentants des associations d'implantés cochléaires des Centres d'Implantation des Hôpitaux Avicenne, Beaujon et Saint-Antoine, pour les adultes, Robert Debré et Trousseau pour les parents d'enfants implantés ont été convoqués à une première réunion à l'Institut Francilien d'Implantation Cochléaire (I.F.I.C.) animée par la Directrice de l'Institut, Madame Geneviève Monguillot et par Monsieur le Professeur Frachet .

- Les présidents des associations ont signé la convention constitutive du réseau mis sur pied par l'I.F.I.C. . Les autres signataires étant l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, et les membres fondateurs de l'association I.F.I.C. . L'objet du réseau vise à améliorer la prise en charge des personnes handicapées malentendantes et en particulier celles bénéficiant d'une implantation cochléaire. Il met en partenariat les 5 centres hospitaliers de l'AP-HP pratiquant l'implantation cochléaire, l'I.F.I.C. et les professionnels médico–sociaux des villes impliquées auprès des patients.

- Le Professeur Frachet a fait savoir aux présidents d'associations que les statuts de l'association I.F.I.C. allaient être modifiés afin que soit officiellement créé un collège des associations au sein de l'Assemblée Générale (toutes les associations y étant représentées) et que 2 représentants des associations (1 pour les parents d'enfants implantés, 1 pour les implantés adultes) seront élus dans ce collège pour siéger au Conseil d'Administration de l'I.F.I.C. .

- Une clé USB a été remise à chaque président à titre de test. Une clef analogue sera remise à l'avenir à chaque patient membre de l'I.F.I.C. . Elle contiendra 3 fichiers : le premier comportant des informations générales sur l'implant et des informations personnelles sur la personne détenant la clé, le deuxième fichier sera une zone de correspondance, par exemple du praticien vers le réseau, le troisième fichier, une zone du réglage du dispositif.

- Sont envisagés un travail commun entre l'I.F.I.C. et les associations autour de la confection d'un questionnaire de satisfaction de la prise en charge, des réunions périodiques Associations/chefs de service

HB

V « Flash sur une permanence à l'IFIC »

Que vient on chercher à la perm de l'I.F.I.C. ?

1 - Discussion et contact

Entre implantés, le discours est plus facile !

- Augustine, implantée depuis 1997 (boîtier) est camerounaise, mère et grand-mère de deux petits-enfants ;
  En famille, cette jolie mamie parle le patois et elle le comprend très bien .
  Peut-être un peu plus difficile pour le français dont la prononciation est différente.
  Elle peut arriver à reconnaître certaines musiques, qu'elle connaissait bien, avant son handicap, mais elle ne reconnaît en général que très peu de mélodies. Elle perçoit par contre le rythme ;
  Elle vient faire régler son appareil à l'I.F.I.C., dernier réglage en novembre 2005. Il n'y a pas de grande amélioration, elle est contente quand même.
- Odette, implantée depuis 9 ans, converse en tête à tête, arrive à téléphoner un peu, mais uniquement avec sa famille.

  Elle entend la musique, sait reconnaître les rythmes et danse. Elle ne comprend pas toujours la mélodie, ni les paroles. Mais c'est limite et cela l'énerve vite.

  Comme Augustine, quand elle n'est pas en Bretagne elle vient chercher contact, bavardage. C'est plus facile entre implantés.

2 - Informations aux futurs implantés.

Mr Gilbert, accompagné de son épouse, vient nous voir car il sera bientôt implanté si les examens pré implant le permettent. Il cherche à se rassurer, c'est la seule solution qui lui reste, ses deux prothèses classiques ne l'aidant plus beaucoup.

A.A.

VI ASSURANCES

PRECISIONS IMPORTANTES

Le 10 Mai 2006, Monsieur le Professeur Frachet donnait à notre présidente les précisions suivantes concernant la partie interne de l'implant cochléaire :

« La partie interne [de l'implant cochléaire] est sous garantie du fabricant pendant 10 ans. Le bris de cette partie interne [pour les adultes] est faible dans des conditions non ou mal identifiées /…/c'est dans des conditions particulières (accident) que l'implant peut être détérioré. [La personne accidentée peut alors éventuellement faire jouer son assurance accident]
Au delà de 10 ans, le mauvais fonctionnement peut être le reflet d'un vieillissement et l'implant défectueux serait remplacé par le centre qui a réalisé l'implantation /…./
Au total, la partie interne sera, si besoin, remplacée par le centre implanteur, **l'assurance de la partie interne me semble donc superflue**
Je ne peux m'engager que pour les implantés qui relèvent de notre centre. Cette position pourrait être révisée si la politique de financement changeait grandement »

HB

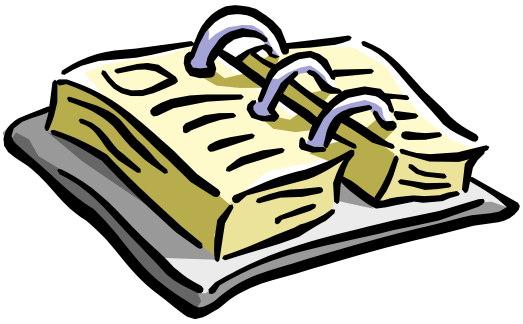

VII LOISIRS

AUTOUR DE L'ASSOCIATION ACCES CULTURE

Vous pourrez vous renseigner en consultant le site
d'Accès Culture : www.accesculture.org e-mail : accesculture@magic.fr.
Vous pouvez aussi les contacter par fax : 01 53 65 31 59

N'oubliez pas le Centre Pompidou, où il y a un service qui se penche spécialement sur les spectacles accessibles aux handicapés **www.centrepompidou.fr** , rubrique : lettre d'information. De même certains musées de la ville de Paris font des visites avec utilisation de la lecture labiale. Il faut se renseigner à la Mairie de Paris qui organise, aussi, aux beaux jours, des visites découvertes des jardins de **Paris : www.jardins.paris.fr .**

Je ne vous énumère pas toutes les ressources culturelles à notre portée, nous avons tellement de chance en Ile de France : les musées, les expositions… un grand choix ! Et je suis sure que vous pouvez découvrir encore d'autres manières de vous distraire. Racontez-nous ça pour notre prochain bulletin. !

HB

Lire

"Terre et Cendres" de Atiq Rahimi, roman traduit du persan (Afghanistan) et transposé au cinéma par l'auteur lui-même en 2OO5 . / 96 pages , éditions P.O.L /

"Terre et cendres" premier roman d'Atiq Rahimi, est une mise en échec de la barbarie par la seule force du verbe . Près d'une rivière asséchée, au bord d'une route, un vieillard, fané par le soleil et la poussière attend ...Auprès du vieillard, un enfant joue: c'est son petit-fils, devenu sourd depuis que les soviétiques ont bombardé son village . Et cet enfant ne comprend pas pourquoi ceux qui l'entourent ont perdu leur voix ; "Grand-Père, les Russes sont-ils venus prendre les voix de tout le monde ? Que font-ils de toutes ces voix ? "

"Imagine-toi être un enfant comme Yassin, un enfant qui encore récemment entendait et ne savait même pas ce qu'être sourd veut dire .Et puis, un jour, tu n'entends plus rien. Pourquoi ? ...tu n'entends pas, tu ne comprends pas, tu n'imagines pas que c'est toi qui n'entends plus .Tu crois que ce sont les autres qui sont devenus muets .Les hommes n'ont plus de voix, la pierre ne fait plus de bruit . Le monde est silencieux ....Mais alors, pourquoi les hommes remuent-ils les lèvres ?

Petit livre, pas cher, parole nue qui dit la souffrance, la solitude, la peur de n'être pas entendu ...à s'offrir et à offrir !

Améliorer son audition

Madame Christine Toffin, orthophoniste du service ORL de l'Hôpital Avicenne à remis gracieusement à l'AIFIC 3 CD issus de son logiciel LAARA dont l'objet est d'apprendre à réentendre.
Ces 3 CD pourrons « tourner parmi les adhérents à l'AIFIC.
On peut se les procurer dans tous les Centres Amplifon de Paris à un prix préférentiel (réservé aux associations de malentendants) de 80 € au lieu de 100 €

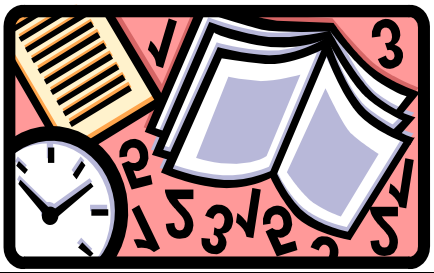

VIII Courrier des Lecteurs

Catherine de Paris

Ayant découvert, un peu par hasard, que les 2 auditoriums de la Bibliothèque Nationale de France, site François Mitterrand, étaient équipés d'une Boucle Magnétique pour les Devenu sourds et malentendants, j'ai creusé un peu l'information et ai appris que les sièges placés aux 2 extrémités de chaque rang bénéficiaient de la BM (ils portent au dos, le logo de l'oreille barrée).
Voyant qu'il y avait une conférence sur Camus, je m'y suis précipitée car j'avais pu constater la qualité de ces conférences, avant de voir mon audition chuter.
Et j'ai eu la grande joie de constater que pratiquement toutes les phrases « rentraient directement dans mes oreilles et atteignaient mon cerveau, sans que je fasse d'efforts
« !!! Quel plaisir ! »

La BNF organise tout au long de l'année des conférences sur des sujets variés : littérature, histoire, sciences, géopolitique, philosophie, etc.
On m'a précisé qu'il y avait aussi des BM aux guichets d'accueil, aux caisses et dans l' espace de projection, situé dans l'espace de présentation qui est près du grand auditorium, coté EST (entrée plus habituelle pour les visiteurs).
Lors de votre arrivée, il est préférable d'annoncer aux personnes qui font l'accueil dans l'auditorium que vous allez utiliser la BM et de lui demander de vérifier auprès du technicien que c'est OK (elles sont, en principe, toujours branchées, mais ….). Les techniciens sont bien au courant maintenant.
www.bnf.fr

Vous comprendrez, pourquoi il faut se battre pour la boucle magnétique.

Réponse de messieurs Didier Caron et Christian Lhospice

Plusieurs adhérents de l'AIFIC se sont plaint de l'augmentation des tarifs des pièces détachées chez Bionics.
Nous avons donc contacté messieurs Didier Caron et Christian Lhospice afin de connaître la raison de ces augmentations voici leur réponse :

Rixheim, le 19 Mai 2006

Chers membres de l'association AIFIC,

Comme vous avez pu le constater, des modifications de notre liste de prix ont été effectuées au 1er janvier 2006. Certains accessoires ont été augmentés de manière très significative.

A la demande du bureau de l'AIFIC, nous tenions à vous en expliquer les raisons :

- Le prix de la plupart des accessoires n'avait pas été modifié depuis plusieurs années,
- Certains accessoires dont le prix a été nettement changé ne sont que très peu commandés, ce qui entraîne des volumes de fabrication très faibles.
- Une harmonisation des tarifs à l'échelle européenne était nécessaire dans le cadre d'un projet d'ouverture d'un site internet de services, vous permettant à terme de commander vos accessoires et produits via internet.

D'une manière générale, nous souhaitions aussi compléter votre information en précisant que :

- Même si le nombre de personnes implantées est en constante progression, les volumes de fabrication des accessoires restent faibles.
- Nous sommes soumis à des exigences de qualité de plus en plus strictes tant au niveau de nos procédures internes et que des normes applicables à nos produits,

Nous nous efforçons de toujours utiliser les meilleurs composants et les meilleurs fournisseurs possibles.
C'est les raisons pour lesquelles, après plusieurs années sans modification de tarifs, nous nous sommes trouvés contraints de réajuster nos prix..

Nous sommes conscients que l'entretien d'un système d'implant cochléaire représente un budget significatif pour l'utilisateur. C'est pour cette raison qu'un entretien régulier selon nos recommandations est important. Advanced Bionics continue d'améliorer en permanence la fiabilité et la qualité de ses produits tout en étudiant des solutions qui permettraient de limiter le coût de maintenance et d'entretien de vos systèmes.

Restant à votre disposition pour tout complément d'informations,

Nous vous prions d'agréer, Chers membres de l'association AIFIC, l'expression de nos sentiments les meilleurs,
Didier Caron
Responsable Commercial France, Belgique et Suisse Francophones
Christian Lhospice
Responsable Relations Extérieures

Ce bulletin est le vôtre ne l'oubliez pas !!!. Nous attendons vos suggestions (témoignages, trouvailles, astuces, critiques, …..).

Internet facilite la communication ! Que ceux qui ont une adresse e-mail nous la communique rapidement, merci !

APPEL COTISATION

Attention : Merci de bien vouloir faire parvenir vos chèques à notre trésorière Christel CUVILLY 32, rue de Boulan 022540 VENDRIERES

Pour ceux qui ne l'ont pas encore réglée, merci de me faire votre cotisation pour l'année 2006

Adhérent implanté : 20 Euros

Adhérent non implanté : 20 Euros

Membre Bienfaiteur : 30 Euros ou plus

(Si vous avez déjà envoyé votre règlement ne pas tenir compte de ce rappel)

NOM ----------

Prénom ----------

Date d'implantation ----------

Hôpital ----------

Marque implant ----------

Fax ----------

E mail ----------